

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE
A G E D I



COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT

ZAE communautaire d'Ille-sur-Têt

COMPTE-RENDU ANNUEL Pour l'année 2025



CONCESSION D'AMENAGEMENT

Mars 2026



ZAE communautaire d'ILLE-SUR-TÊT

Pyrénées-Orientales Aménagement

Compte rendu au concédant

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2016, la Communauté de Communes Roussillon-Conflent a décidé de confier l'aménagement de la ZAE d'Ille-sur-Têt à la SPL Pyrénées Orientales Aménagement.

L'objet de l'opération est la création d'une zone d'activité à l'Ouest de la ville en continuité de l'urbanisation existante. La ZAE Communautaire d'ILLE SUR TET doit permettre à la Communauté de Communes de développer l'attrait économique de l'ensemble de son territoire.

Le périmètre de l'aménagement, d'une superficie d'environ 4,2 hectares, a été déterminé à la suite des études préalables d'aménagement de la zone.

Le programme prévisionnel en termes de constructions à usage économique devait permettre la réalisation de 15 à 25 lots à destination des entreprises, sur environ 3 hectares de terrains cessibles.

Au final, ce sont 17 lots qui ont été aménagés sur une surface de 3 hectares cessibles.

Un avenant N°1 au contrat de concession a été signé le 16 juillet 2024 pour prolonger le mandat de 3 ans jusqu'à la date du 29 juillet 2027.

Suivant les modalités de l'article 17, l'aménageur établit chaque année un bilan financier prévisionnel global et actualisé. Il établit également un plan global de trésorerie actualisé, un tableau des acquisitions et cessions immobilières et une note de conjoncture.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246690415-DE_088_2026-DE
1/ BILAN FINANCIER PREVISIONNEL GLOBAL ET ACTUALISE
A G E D T

Le montant total prévisionnel des dépenses de l'opération était estimé à 1 995 647 €HT à la signature de la concession en juillet 2016.

Ce bilan a été mis à jour à l'établissement du CRAC 2024 à 2 337 906 €HT de dépenses et un résultat de 3 012 €HT.

A fin 2025, la trésorerie de l'opération est toujours portée par les fonds propres de la SPL PO AMENAGEMENT. Ainsi, des frais financiers supplémentaires (voir Article 16.6 du contrat de concession) sont venus dégrader le résultat prévisionnel.

16.6 L'Aménageur gère distinctement la trésorerie de l'opération au mieux de l'intérêt de l'opération en effectuant les mouvements de trésorerie nécessaires à titre onéreux entre les différentes opérations de l'Aménageur, ou avec les comptes propres de l'Aménageur ou avec un établissement financier. L'Aménageur impute à l'opération, en fonction de la situation de trésorerie réelle de l'opération, les intérêts débiteurs au taux réel pratiqué par les établissements financiers auprès desquels il sollicite des découverts et des produits financiers au taux moyen des placements pratiqués sur l'exercice.

Si l'Aménageur utilise ses fonds propres pour la mise en place de ces relais, il est autorisé à imputer une rémunération au taux de *EURIBOR 3 mois+2,5 points*.

Le montant global de dépenses est ainsi réévalué à 2 374 679 €HT dans le CRAC 2025, pour un résultat prévisionnel négatif en fin d'opération de -36 748 € HT.

Dépenses réalisées.

Les dépenses globales constatées à fin 2023 s'élèvent à 1 946 343 € HT. Les dépenses 2024 s'élevant à 218 398 €HT, les dépenses globales cumulées à fin 2024 s'élèvent à 2 164 741 €HT.

Les dépenses globales constatées à fin 2024 s'élèvent à 2 164 741 € HT. Les dépenses 2025 s'élevant à 10 760 €HT, les dépenses globales cumulées à fin 2025 s'élèvent à 2 175 501 €HT.

En 2025, l'opération a engendré des recettes dues principalement issues de la vente des terrains aménagés. Ces recettes s'élèvent à 170 375 € HT. Le montant global des recettes s'établit ainsi à fin 2025 à 664 952 €HT.

Voir BILAN FINANCIER OPERATIONNEL AU 31/12/2025 en annexe

Financement de l'opération :

Un prêt de 1.65 M€ a été nécessaire pour l'achat du foncier, la réalisation des études et des travaux.

Le prêt a été conditionné à la mise en place d'une garantie de 45 % des sommes empruntées. Le département n'ayant plus la compétence économique, le cautionnement a dû être porté par la Communauté de Communes Roussillon-Conflent. Ce cautionnement correspond en pourcentage au risque assumé par la Collectivité dans le cadre du traité de concession.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE 088 2026-DE

Un accord de financement a été obtenu en juin 2020 auprès de la Caisse d'Epargne avec une garantie de la part de la CCRC.

Deux prêts ont été octroyés : 600 000 € puis 1 050 000 €, soient 1 650 000 € au total, remboursable en 4 ans.

Le prêt de 600 000 € a été débloqué en 2020 et a permis le financement de l'acquisition des parcelles d'assiette du projet.

Le prêt de 1 050 000 € HT relatif au financement des travaux d'aménagement a été débloqué en 2022.

A fin 2024, l'ensemble des emprunts financiers a été remboursé. Le solde de trésorerie négatif de l'opération est ainsi supporté en propre par la SPL PO AMENAGEMENT.

Enfin, une participation issue de l'opération ZAC LA CASETA à hauteur de 100 000 € pour financer une partie des travaux du giratoire d'entrée de la ZAE/ZAC a été intégrée au bilan financier. Elle sera versée en 2026.

Avancement de l'opération d'aménagement

Au cours de l'année 2017, après avoir affiné les orientations d'aménagement afin de répondre aux attentes de la Communauté de Communes, l'objectif a été de sécuriser le foncier et de préparer la consultation du maître d'œuvre de l'opération. Cette consultation a eu lieu en juillet 2017.

Après négociation, le marché a été confié au groupement BE2T (mandataire) / Jean-Marie GARCIA / Yannick ALBA / CRB Environnement pour un montant de 44.900 € HT soit 53.880 € TTC le 25 septembre 2017. Cette équipe a réalisé les esquisses du projet en octobre et novembre 2017.

En 2018, l'équipe de MOE a pu avancer sur l'Avant-Projet, et de nombreux échanges ont été nécessaires pour optimiser l'équilibre du projet (minimiser le coût des travaux, des raccordements, et optimiser la surface cessible...).

Concernant le foncier, l'année 2018 a permis de faire avancer la maîtrise foncière en parvenant à un accord avec plusieurs propriétaires (Juin 2018).

L'année 2019 a permis la poursuite des études et la proposition d'un projet équilibré de 21 parcelles pour environ 30 000 m² de surface cessible.

Les études géotechniques ont été menées début 2019 et ont abouti à l'élaboration d'un rapport d'étude en Avril 2019 (FONDATEC).

Plusieurs échanges avec le concessionnaire ont permis de concevoir un Permis d'Aménager répondant aux demandes de la collectivité en terme de typologie d'activité et pouvant s'appuyer sur un règlement de ZAE définissant les conditions d'aménagement des futures parcelles.

Le montage de plusieurs dossiers administratifs a également été réalisé en 2019 :

- Le dossier d'examen au cas par cas, déposé en juillet 2019 a permis d'obtenir une dispense d'étude d'impact en novembre 2019.
- Le dossier de déclaration Loi sur l'Eau a été déposé en novembre 2019.
- Le Permis d'Aménager de la ZAE a été déposé en décembre 2019.

Après de multiples échanges avec les services instructeurs nécessitant certaines adaptations de l'opération, l'accord sur le dossier de déclaration Loi sur L'Eau et sur le Permis d'Aménager du projet a été obtenu en juillet 2020.

En 2020, nous avons obtenu également l'accord de financement de l'opération par la Caisse d'Epargne.

En 2021, la finalisation de l'acquisition du foncier a pu être réalisée avec les deux derniers propriétaires (Voir 3. Mission Foncière).

Les études de conception ont également été terminées avec la remise d'un dossier PRO/DCE concernant la réalisation de la ZAE et du Giratoire d'entrée du site. Ce dossier a permis de lancer la consultation des entreprises de travaux via la plateforme Achatpublic en avril 2021 pour une réponse des entreprises en mai 2021.

A l'issue de la consultation des entreprises pour les 3 lots de travaux, 15 offres ont été reçues. Après négociation et analyse des offres, la procédure a abouti à la signature des marchés de travaux suivants :

Marché avec l'entreprise TP66 pour 674 183,96 € HT

LOT 2 – VRD - Réseaux secs – Marché avec l'entreprise ARELEC pour 113 989,00 € HT

LOT 3 – Espaces verts – Marché avec l'entreprise CMEVE / SERPE pour 33 227,92 € HT

Le montant total engagé pour les 3 lots représente 821 401 € HT.
Ces montants étaient compris dans le budget travaux prévisionnel.

Entre juillet et septembre 2021 ont pu être réalisés les travaux de libération des espaces (débroussaillage et abattage des arbres) et les fouilles d'archéologie préventive en accord avec les règles environnementales liées au site. Les fouilles archéologiques ont confirmé le démarrage des travaux pour la fin d'année 2021.

Les marchés de travaux (LOTS 1 à 3) ont été notifiés courant septembre 2021. Ainsi les travaux d'aménagement ont pu démarrer sur site en octobre 2021. La Déclaration d'Ouverture du Chantier (DOC) a été déposée en Mairie le 11 octobre 2021.



Les travaux de voirie et réseaux divers se sont déroulés normalement, en prenant en compte les modifications de lots intervenues en cours de travaux.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE
A G E D I



Les travaux se sont poursuivis jusqu'à l'été 2022 et ont fait l'objet d'un PV de réception avec réserves en date du 29 juillet 2022. Les travaux du lot Espaces verts ont pu avoir lieu en automne 2022 dans des conditions favorables à la plantation des arbres.

Les réserves à la réception des travaux étaient principalement liées à l'attente du raccordement définitif ENEDIS. En effet, l'intervention de raccordement ENEDIS a été repoussée à plusieurs reprises du fait de problèmes liés aux délais de fabrication et livraison des deux postes transformateurs du site.



Les travaux de création du giratoire d'entrée au site ont également eu lieu en 2022 en relation avec les services routiers du CD66.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE

En 2023, les travaux d'aménagement et de création du giratoire se sont terminés et les dernières réserves ont été levées. Les postes transformateurs ont été livrés fin 2022 et le raccordement définitif ENEDIS a eu lieu au premier trimestre 2023.

Les travaux d'aménagement sont ainsi terminés.

A noter que l'année de parfait achèvement s'est terminée en juillet 2023.

Le lot Espace Vert, qui comportait deux ans de garantie après réception, a été cloturé en septembre 2024.



Suite à une demande spécifique d'un preneur pour l'accueil d'un groupe scolaire (Mairie Ile sur Tet) validé par la CCRC, un Macrolot N°1 a été créé en entrée de site en fusionnant les lots 1 à 5.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE
de preneurs. A G E D I

Le lot N° 11 a également été scindé en 2 lots 11a et 11b pour correspondre à des demandes

Ces modifications ont été intégrées dans un permis d'aménager modificatif N°1 puis N°2, qui ont été déposés et obtenus afin de mettre à jour le découpage réel des lots cessibles. L'aménagement présente ainsi 17 lots au total.



Les premiers bâtiments ont été réalisés courant 2024.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

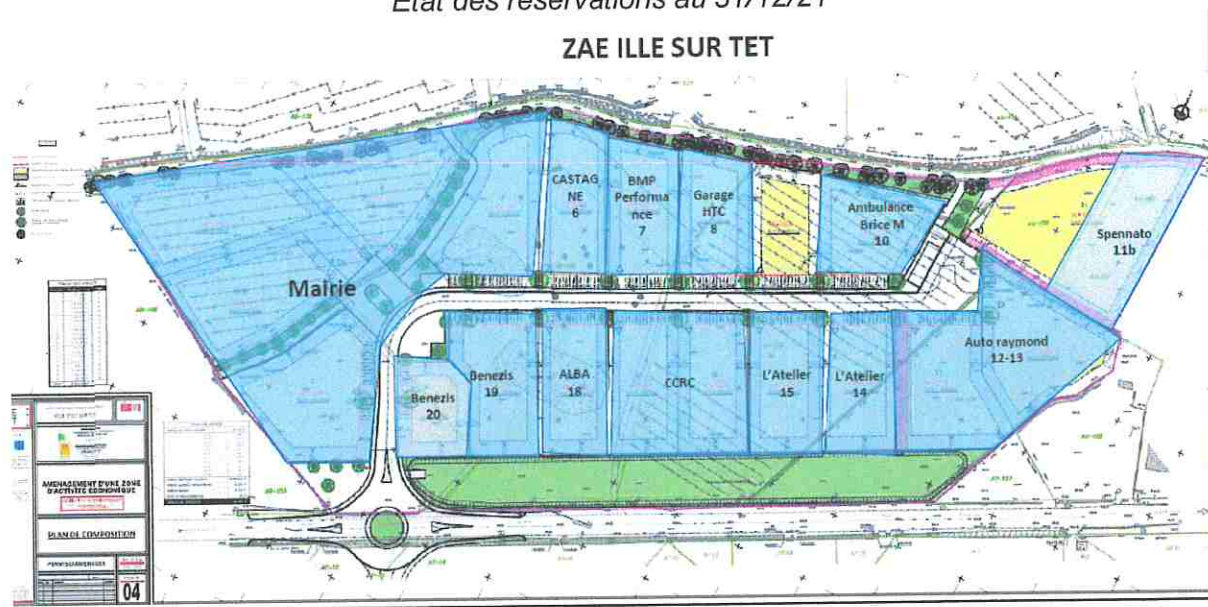
Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE
Avancement de la commercialisation des lots
A G E D I

Le projet d'aménagement propose 17 lots qui représentent environ 30 000 m² de terrains cessibles. Le prix de vente des terrains a été validé comme tel :

- 73 €HT/m² sur la première bande le long de la RD (visibilité depuis la RD),
- 69 €HT/m² sur la bande en fond de ZAE,
- 67 €HT/m² pour le lot 11 redécoupé en lot 11a et 11b en arrière de la ZAE,

Etat des réservations au 31/12/21



A fin 2022, la commercialisation était satisfaisante ; 14 lots sur les 17 lots proposés étaient réservés ou sous compromis (plus de 85% des lots disponibles).

Malheureusement le contexte économique de l'année 2023 et notamment la forte remontée des taux bancaires ont mis à mal les projets de plusieurs preneurs. Ainsi les options mises sur les lots 6, 12-13, 14-15, 16-17 et 18 ont été abandonnées.

L'année 2023 a vu tout de même la vente définitive des lots suivants : Lot 7, Lot 8 et Lot 19 - 20.

En 2023 également, les premiers PC ont été accordés et les premiers bâtiments sont apparus en 2024 pour accueillir les premières activités sur site.

En 2024, un lot supplémentaire a été vendu (Lot N°15).

En 2025, deux lots supplémentaires ont été vendus (lot N°09 et N°18).

A fin 2025, le bilan est de 7 lots vendus, 3 lots sous compromis et 2 lots sous option. Arrivé en fin de durée de contrat de concession, un avenant N°1 a été signé en juillet 2024 pour prolonger la durée de la concession jusqu'en juillet 2027 et permettre la poursuite de la commercialisation des lots.

A noter que depuis septembre 2023, la commercialisation des lots a été confiée à deux prestataires extérieurs : CAPIFRANCE et ABC Immobilier.

Etat des réservations au 31/12/25

ZAE ILLE SUR TET



- Cas particulier du Macrolot N°1

Suite à une demande spécifique d'un preneur (Mairie Ile sur Tet) pour l'accueil d'un groupe scolaire, un Macrolot a été créé à la demande du concédant en entrée de site en fusionnant les lots 1 à 5 en un Macrolot n°1. Depuis, du fait notamment d'un changement d'exécutif, cette cession n'a finalement pas été validée par la CCRC (délibération du 25/07/2024).

La vente n'ayant pas aboutie, l'article 12.2 du traité de concession indique que ce refus « ouvrira droit pour l'Aménageur à compensation des conséquences financières qui en résultent ».

En tout état de cause un débouché devra rapidement être défini car le gel de ce macrolot pèse lourdement sur les finances de la société (frais financiers supplémentaires - voir Article 16.6 du contrat de concession, prise en charge de la taxe foncière, frais de commercialisation...).

- Cas particulier des lots 12 – 13 - 14

Suite à une demande spécifique d'un preneur (Mairie Ile sur Tet) pour la réalisation d'une salle des mariage municipale, la cession à la commune des lots 12-13 et 14 a été proposée à la CCRC.

La CCRC n'a pas souhaité valider cette vente en mettant en avant que les lots sont destinés à accueillir des entreprises (création d'emploi, reglement CFE) et non des équipements publics.

- Evolution du règlement de la ZAE

La ZAE est régie par un règlement intérieur qui, en plus du PLU de la Commune, définit les types d'activités autorisés et les règles d'urbanisme à respecter. Les activités permises sont centrées sur les activités artisanales, ainsi que quelques activités commerciales, de restauration et hôtelières sous conditions.

Afin de favoriser la commercialisation des lots, une réflexion est en cours pour élargir les activités permises sur la zone. Cette modification du règlement peut s'effectuer selon l'article L.442-10 du code de l'urbanisme via un arrêté municipal après accord des co-lotis.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE

A ce jour, les propositions de modification validées par la CCRC et transmises par POA n'ont pas obtenu l'accord de la commune d'Ille sur Têt pour pouvoir être promulguées via un arrêté municipal., ce qui bloque l'aboutissement de certains compromis en cours (LOT 10, LOT 17).

TABEAU RECAPITULATIF DES CESSIONS – au 31/12/2025

TOTALITE DES CESSIONS REALISEES				
N° DE LOT	Acquéreur	Surface (m²)	Date	Montant TTC
Macrolot N°1		9 611		
6	Sous Compromis BMD	1 438		
7	BMD Performance	1 290	06/07/2023	106 812 € TTC
8	GARAGE HTC	1 191	05/06/2023	99 546 € TTC
9	GARAGE HTC	1 053	30/07/2025	87 750 € TTC
10	Sous Option M. Rives	1 127		
11a		1 338		
11b		1 879		
12		1 795		
13		1 875		
14	Sous option REYNAL	1 338		
15	PO PRO DEV	1 253	17/06/2024	110 400 € TTC
16	Sous compromis M. CANO	1 240		
17	Sous compromis M&B	1 263		
18	CRIBEILLET	1 275	24/10/2025	111 688 € TTC
19	BENEZIS	1 438	12/06/2023	126 132 € TTC
20	BENEZIS	821	12/06/2023	72 000 € TTC
TOTAL		31 225		

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE
Suite de l'opération:
A G E D I

Au cours de l'année 2026 sont prévus :

- La poursuite de la commercialisation des terrains, y compris du Macrolot N°1,
- La rétrocession des voiries et ouvrages publics au concédant de l'opération,



En 2018, certaines parcelles du foncier ont pu être maîtrisées en faisant l'objet d'une promesse unilatérale de vente :

- UF 2 - parcelle Av 108 de 9.698 m² appartenant à Nicolas Juanola ; finalement acquise à 10 €/m² + 5 €/m² d'indemnités;
- UF 1 - parcelle Av 107 de 539 m² appartenant à Marie Thérèse Giralt ; à la suite d'un désistement du propriétaire, le projet a été modifié pour fonctionner sans cette petite parcelle;
- UF 5 - parcelle AV 111 de 1.285 m² appartenant à la famille Battle sur laquelle un chenil est implanté. Acquisition à 11 €/m² avec déplacement du chenil.

En 2019, un accord a été trouvé avec les derniers propriétaires et au 31 décembre 2019, 100% du foncier de l'opération était maîtrisé (accord avec les propriétaires), pour un cout moyen de 12,5 €/HT/m². Les acquisitions de terrains ont alors été mises en œuvre.

Acquisition :

En 2018, la première parcelle a été acquise : UF 12.

Les parcelles suivantes ont été acquises en 2019 : UF 2, UF 3, UF 7, UF 8 et UF 9.

En juin 2020, nous avons pu réaliser l'acquisition des unités foncières suivantes : UF 5, UF 6, UF 10.

L'UF 4 et l'UF 11 ont été acquises en 2021 après des négociations complexes (UF 4 : Décès du propriétaire et délai pour négocier avec les héritiers, UF 11 : renégociation de la promesse de vente d'une propriétaire...).

A noter que deux fermiers en activité sur les terrains acquis ont reçu des indemnités d'éviction à hauteur de leur activité sur ces parcelles.

L'acquisition de ces dernières parcelles a permis de compléter l'ensemble des parcelles d'assiette du projet de ZAE en 2021.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026
 Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE
 TABLEAU DES ACQUISITIONS FONCIERES AU 31/12/2021
 A G E D T

UF	Ancien Propriétaire	Section	N° de Parcelle	Superficie	ETAT ACTUEL
1	Marie Thérèse GIRALT	AV	107	539	Finalement HORS PROJET
	Jean JAULENT				
2	Nicolas JUANOLA	AV	108	4 869	Achat Effectué - 26/12/2019
3	Jean/Sylvette RIBES	AV	109	9 698	Achat Effectué - 27/12/2019
4	Josette MARSAL	AV	110	1 159	Achat effectué - 23/12/2021
	Roger MARSAL				
5	Marcel/Marie-France BATTLE	AV	111	1 285	Achat effectué - 09/06/2020
6	Eveline GRAULE	AV	112	593	Achat effectué - 17/06/2020
	Gilberte GRAULE				
7	Christelle BONACASE	AV	156	835	Achat Effectué - 22/12/2019
8	Olivier BONACASE	AV	157	840	Achat Effectué - 22/12/2019
9	Albert/Claudine BO	AV	158	1 479	Achat Effectué - 22/12/2019
10	Maryse JOFFRE	AB	147	5 958	Achat Effectué - 09/06/2020
11	Danielle BELOT	AB	149	4 006	Achat effectué - 05/03/2021
12	Daniele SIMON	AB	148	9 613	Achat Effectué - 01/08/2018
	Jacques SIMON				

SURFACE TOTALE PROJET	40335 m²
SURFACE MAITRISEE	40335 m²

A fin 2021, l'ensemble des parcelles d'assiette de l'opération a été acquis pour un montant de 674 442 €HT (incluant les prix d'achat et l'ensemble des frais liés aux acquisitions foncières).

Aucune parcelle n'a nécessité la mise en place d'une procédure d'expropriation.

La mission foncière est terminée à fin 2021.

ANNEXES :

- TABLEAU PREVISIONNEL FINANCIER AU 31/12/2025

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026



066-246600415-DE_088_2026-DE

P1905 CC RC - ILE - ZAF
CRAC 2025 en constaté HT au 31/12/2025
AG E D I

Intitulé	en HT		Constaté en HT		Prévu en HT		Nouveau bilan à terminaison
	Bilan	Cumul à fin 2024	2025	Cumul à fin 2025	2026	2027	
1 DEPENSES	2 337 906	2 164 741	10 760	2 175 501	91 733	113 481	2 380 716
A ACQUISITIONS	674 400	669 642	21	669 662	4 780		674 442
A10 Terrains principal	468 366	468 366		468 366			468 366
A11 Indemnités d'éviction	83 000	83 000		83 000			83 000
A13 Frais d'acquisition	99 356	94 597		94 597	4 759		99 356
A14 Autres frais	23 678	23 678	21	23 699	21		23 720
B ETUDES PRE-OPERATIONNELLES	11 625	10 725		10 725	900		11 625
B10 Géomètre	10 025	9 125		9 125	900		10 025
B14 Etudes de sols	1 600	1 600		1 600			1 600
C INGENIERIE	62 657	55 633		55 633			55 633
C10 Maîtrise d'œuvre	52 100	52 100		52 100			52 100
C12 Coordinateur SPS	2 995	2 995		2 995			2 995
C18 Provision pour révision	4 462	538		538			538
C19 Imprévus et aléas	3 100						
D TRAVAUX	1 032 391	1 020 869	5 344	1 026 213	3 100	3 573	1 032 885
D11 Travaux VRD	835 179	829 259	1 268	830 528			830 528
D12 Raccordements	99 212	98 612		98 612	600		99 212
D13 Autres dépenses infrastructure	20 000	15 671		15 671			15 671
D30 Provision pour révision	67 990	67 316	159	67 474			67 474
D31 Imprévus et aléas	10 010	10 010	3 917	13 927	2 500	3 573	20 000
E CONSEIL - EXPERTISE			2 975	2 975	4 075		7 050
E10 Conseil juridique			2 975	2 975	4 075		7 050
F FRAIS FINANCIERS	221 616	199 824	-32 004	167 820	35 000	35 000	237 820
F10 Frais et commissions sur emprunts	44 954	44 954		44 954			44 954
F11 Frais financiers sur court terme	176 662	154 870	-32 004	122 866	35 000	35 000	192 866
G FRAIS DE GESTION	68 501	63 510	18 231	81 741	8 692	1 667	92 101
G10 Impôts et taxes	60 000	57 609	16 231	73 840	6 160		80 000
G12 Publicité Panneau Constat	6 400	3 935	2 000	5 935	2 398	1 667	10 000
G13 Reprographie	2 001	1 867		1 867	134		2 001
G14 Autres frais	100	100		100			100
I FRAIS DE COMMERCIALISATION	10 417	2 083	4 167	6 250	4 167		10 417
I10 Frais sur ventes	10 417	2 083	4 167	6 250	4 167		10 417
K REMUNERATION SOCIETE	256 298	142 455	12 026	154 481	31 019	73 242	258 742
K10 Rémunération foncière	31 345	30 326		30 326	1 019		31 345
K12 Rémunération de études & réalisation	75 000	74 384	2 027	76 412			76 412
K13 Rémunération de commercialisation	130 453	25 745	9 998	35 743	30 000	65 742	131 485
K14 Rémunération autres	19 500	12 000		12 000		7 500	19 500
2 RECETTES	2 340 918	494 577	170 375	664 952	600 073	1 078 943	2 343 968
A CESSIONS	2 174 216	429 075	166 198	595 273	500 000	1 078 943	2 174 216
A11 Cessions Terrains activités	2 174 216	429 075	166 198	595 273	500 000	1 078 943	2 174 216
B PARTICIPATIONS	100 000				100 000		100 000
B12 Participations d'une autre opération	100 000				100 000		100 000
D AUTRES PRODUITS	66 702	65 502	4 177	69 679	73		69 752
D10 Produits financiers			2 830	2 830			2 830
D12 Autres produits	66 702	65 502	1 347	66 848	73		66 922
SOLDE	3 012	-1 670 165	159 615	-1 510 549	508 340	965 461	-36 748